

Pour un cacao sans déforestation : performance des labels et des actions d'entreprises

Frédéric Amiel, Yann Laurans (Iddri)

Portée par la demande mondiale, l'augmentation des surfaces dédiées à la production de cacao a été particulièrement soutenue depuis les années 1970 : de 4 à plus de 10 millions hectares. Cette expansion s'est faite, pour la moitié au moins, au détriment des forêts naturelles (Kroeger *et al.*, 2017), et a hissé le cacao au rang des principales commodités alimentaires importées en Europe impliquées dans la déforestation. La multiplication des alertes à propos de l'impact du cacao sur la biodiversité, et sur la déforestation en particulier, vient s'ajouter à l'histoire d'une filière déjà fortement marquée par les polémiques liées au travail des enfants, mais aussi à la très inéquitable répartition de la valeur au long de la chaîne d'approvisionnement (BASIC, 2016).

Pour répondre à ces enjeux, la filière cacao a développé plusieurs stratégies visant à améliorer l'image du secteur, mais aussi à contribuer à sa transition vers plus de durabilité. Parmi les principales initiatives : le recours à la certification (équitable, bio, Rainforest/UTZ) ou le déploiement de « politiques d'entreprises », ou engagements volontaires. Les travaux de recherche de l'Iddri ont porté sur l'histoire de ces initiatives, l'analyse de leurs documents de référence, et l'examen des évaluations d'impact disponibles, avec une attention particulière portée sur leur capacité à répondre au défi de la préservation de la biodiversité. Les résultats de l'étude montrent que, malgré quelques avancées intéressantes, ces démarches peinent à transformer véritablement la filière et, surtout, à répondre aux réels moteurs de la déforestation dans le secteur du cacao, au premier rang desquels les effets de déplacement géographique des bassins de production liés aux cycles mondiaux du cacao.

Note : ce *Décryptage* se concentre sur certains des points saillants de l'*Étude* « Les chaînes de valeur agricoles au défi de la biodiversité : l'exemple du cacao-chocolat », à consulter ici : <https://bit.ly/2nLnrTf>

MESSAGES CLÉS

Les labels bio et équitables présentent certains résultats intéressants en termes de soutien aux producteurs, ou de diminution de la pression sur la biodiversité (pour le bio), mais souffrent d'une trop grande dépendance aux prix mondiaux du cacao. Dans un contexte de surproduction globale, ils ne permettent pas toujours de représenter une alternative rentable à l'agriculture conventionnelle. Par ailleurs, leurs cahiers des charges ne sont pas suffisamment précis sur la question de la lutte contre la déforestation.

Le label Rainforest Alliance fait référence à des indicateurs assez complets pour garantir la protection de la biodiversité, mais souffre d'une mise en œuvre très incomplète, alliée à des contrôles qui se focalisent davantage sur la productivité et la qualité que sur les critères environnementaux.

Les engagements volontaires des entreprises sont presque exclusivement basés sur l'amélioration de la productivité, faisant le pari qu'une plus grande production à l'hectare permet non seulement d'améliorer les revenus des producteurs, mais d'éviter que ceux-ci n'augmentent les surfaces de leurs exploitations. De nombreux travaux montrent pourtant le peu d'efficacité de l'intensification agricole pour la protection de la biodiversité.

Le risque de déforestation dans le secteur du cacao reste fortement associé à un potentiel déplacement des zones de production vers des pays ayant encore un important couvert forestier. Prévenir ces effets de déplacement nécessite de maîtriser la demande globale et de maintenir un prix attractif pour éviter que les producteurs ne se tournent vers la « rente forêt » pour maîtriser leurs coûts de production.

Dans le cadre de ses démarches d'amélioration de la durabilité du secteur, c'est historiquement le recours aux labels existants qui a eu les faveurs de l'industrie du cacao/chocolat. Dès les années 1990, ces entreprises se sont tournées vers les labels bio et équitables, et le chocolat est rapidement devenu, avec le café, l'une des commodités emblématiques du commerce équitable. Les labels UTZ et Rainforest alliance sont également devenus des incontournables de la filière cacao. Cependant, à partir des années 2000, dans un contexte de multiplication des révélations sur le travail des enfants dans les plantations, les entreprises ont été incitées à mieux contrôler leurs chaînes d'approvisionnement et leurs démarches RSE. Une des conséquences de ce tournant est que, plutôt que de s'en remettre à un organisme certificateur extérieur, la plupart des compagnies ont décidé de développer leurs propres standards de durabilité, standards dont elles peuvent à la fois contrôler le cahier des charges et la bonne mise en œuvre directement auprès de leurs filiales ou fournisseurs.

Ce *Décryptage* propose de passer en revue les principaux labels et engagements volontaires des entreprises, d'évaluer comment et dans quelle mesure ils entendent répondre au défi de la préservation de la biodiversité, et d'évaluer, le cas échéant, leurs limites et les obstacles qu'ils rencontrent. Dans cette perspective, la « théorie du changement » de ces initiatives est décryptée, non pas tant dans l'objectif de savoir *si* ces initiatives fonctionnent ou non, mais *comment* elles fonctionnent ou ne fonctionnent pas.

1. LA CERTIFICATION PAR TIERCE PARTIE

Le commerce équitable

Le commerce équitable a joué un rôle pionnier dans la construction d'un discours sur la durabilité du secteur agroalimentaire. Il a permis une véritable sensibilisation des consommateurs.

La question de la préservation de la biodiversité n'est pas directement abordée dans la théorie du changement du commerce équitable. Elle est souvent perçue comme une conséquence de la capacité à proposer aux producteurs un prix minimum permettant de couvrir un « coût de production durable » (comprenant donc la préservation de l'environnement, que la rémunération supplémentaire est censée pouvoir prendre en charge). Mais ce modèle basé sur le paiement d'un prix minimum reste limité par sa difficulté à s'affranchir totalement des fluctuations du marché mondial du cacao dans un contexte concurrentiel caractérisé par une surproduction de cacao, y compris équitable : seuls 30 % du cacao produit selon le cahier des charges équitable sont effectivement vendus au prix du commerce équitable. La marge de manœuvre pour la fixation de ce prix minimum et des primes de commerce équitable reste étroite, et peine à s'éloigner des cours moyens. Le prix doit rester suffisamment attractif pour que les producteurs s'engagent dans la démarche, mais il ne doit

pas être prohibitif pour les acheteurs. Il est difficile de proposer un prix minimum qui corresponde effectivement aux « coûts de production durable ».

L'agriculture biologique

Autre pionnier de la certification, le mouvement bio obtient de bons résultats en termes de préservation de la biodiversité au niveau de la parcelle de cacao. En revanche, les cahiers des charges ne prennent que peu, ou pas du tout, en compte les paysages environnants, et donc la question de la déforestation. Les cahiers des charges de l'agriculture biologique se concentrent sur une série de gestes techniques proscrits ou encouragés. En conséquence, la question de l'emprise même de l'agriculture sur l'environnement local n'est pas présente, même si les lignes directrices du mouvement encouragent cette prise en compte. Les principes de la Fédération internationale de l'agriculture biologique (IFOAM) proscrivent en théorie l'établissement d'une plantation sur une zone de forêt naturelle, mais ce principe n'est presque jamais transcrit dans les cahiers des charges des différents organismes de certification.

De plus, le modèle économique de la filière bio est fortement dépendant de l'existence d'une demande spécifique, prête à payer un prix significativement supérieur à celui des produits conventionnels. Or l'augmentation de la part de cacao bio sur le marché semble s'accompagner d'une baisse de l'écart de prix observé avec le marché conventionnel. Dans ces conditions, la généralisation de l'agriculture biologique dans le cacao risque de se heurter à un seuil de saturation en l'absence d'une demande soutenue. Les expériences réussies de généralisation des pratiques biologiques à l'échelle d'un pays, comme en République dominicaine, montrent que ces succès sont fortement dépendants d'un soutien financier supplémentaire, sous forme de subventions publiques ou privées, au moins lors des années de conversion vers le bio, et d'un cadre légal pour les paysages forestiers.

La certification Rainforest/UTZ

Issu de la fusion du label Rainforest Alliance (créé pour lutter contre la déforestation) et du label UTZ (une certification qualité qui a évolué vers les pratiques agricoles durables), ce label est le plus susceptible d'apporter des garanties en termes de déforestation. De fait, son cahier des charges est l'un des plus exigeants en la matière puisqu'il s'appuie sur la méthodologie HCSA (*High Carbon Stock Approach*) développée par les industriels de l'huile de palme. Un rapport de la Banque mondiale de 2017 l'identifie comme l'un des plus exigeants dans le secteur du cacao du point de vue de la lutte contre la déforestation (Kroeger *et al.*, 2017).

Cependant, les études disponibles mettent en évidence une mise en œuvre partielle des engagements du cahier des charges, conséquence entre autres de la possibilité offerte aux plantations et entreprises labélisées d'adopter une approche progressive dans la mise en œuvre des pratiques durables. De plus, il semble que la question de la productivité des parcelles soit déterminante dans l'octroi du label, au détriment parfois des critères environnementaux (Lemeilleur *et al.*, 2015), au point

que se pose la question d'une instrumentalisation du label par une partie de la filière en aval (courtiers, transformateurs) à des fins d'augmentation de la productivité.

2. LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES D'ENTREPRISES

Face à la prise de conscience des consommateurs et à leur exigence d'information et de transparence, la plupart des entreprises qui commercialisent des produits à base de cacao ont décidé de se doter de politiques internes de durabilité. Il s'agit pour elles à la fois de transformer en partie leurs pratiques, mais aussi de développer des labels « maison » destinés à figurer sur les emballages et à agir comme des facteurs de différenciation sur un marché extrêmement concurrentiel. À noter qu'à l'instar des labels de certification dits « par tierce partie », ces politiques ne s'appliquent souvent qu'à une partie des activités de l'entreprise (avec des objectifs d'augmentation régulière) et sont donc davantage le gage d'une démarche en cours vers la durabilité qu'une garantie pour le consommateur que le produit qu'il achète a été entièrement produit de façon durable.

Sont ici analysés les engagements volontaires (EV) de la plus grande entreprise mondiale de transformation du cacao (Barry Callebaut, Suisse) et des trois plus grandes entreprises de vente de produits chocolatés (Mondelez, États-Unis ; Mars, États-Unis ; et Nestlé, Suisse).

Forever Chocolate (Barry-Callebaut)

Lancé en 2016, le programme Forever Chocolate de Barry Callebaut vise à « faire de la durabilité la norme ». Il se fixe quatre objectifs à horizon 2025 : éradiquer le travail des enfants de la chaîne d'approvisionnement ; sortir 500 000 producteurs de cacao de la pauvreté ; devenir neutre en carbone et positif en forêt ; proposer 100 % d'ingrédients durables dans l'ensemble des produits. Pour y parvenir, le programme s'appuie à la fois sur des actions directes auprès des producteurs, un effort d'approvisionnement en direct auprès de certains producteurs (mais qui ne concerne que 45 000 producteurs sur le million qui approvisionnent Barry-Callebaut), ainsi que des partenariats avec le reste du secteur au sein de la World Cocoa Foundation et avec d'autres organisations internationales. Les projets mis en œuvre consistent principalement à accompagner les producteurs vers la modification de leurs pratiques par des formations et la fourniture de matériel et de semences. D'autres projets complètent cet accompagnement : un programme d'accès à l'éducation et un programme de plantation d'arbres d'ombrages.

Plan Cacao (Nestlé)

Le programme Plan Cacao, lancé en 2012, consiste initialement en une série de mesures plutôt sociales. Il s'appuie sur trois piliers : « une meilleure agriculture, de meilleures vies, un meilleur cacao ». Essentiellement fondé sur l'augmentation de la productivité des fermes et de la qualité du cacao, ce programme vise à améliorer le niveau de vie des producteurs, éradiquer le

travail des enfants et améliorer le processus de transformation du cacao. Il prend la forme de programmes de soutien et de formation des producteurs et de programmes d'accès à l'éducation. Le Plan Cacao fait aussi l'objet d'une estampille placée sur les produits Nestlé concernés par le programme qui permet de le valoriser auprès des consommateurs. En 2019, en complément des mesures du Plan Cacao, Nestlé a adopté un plan d'action contre la déforestation, dans la lignée des engagements pris dans le cadre d'une initiative « cacao et forêt », qui vise à cartographier les exploitations participant au Plan Cacao, à mettre en place des mesures d'exclusion des fournisseurs en cas de déforestation illégale, des formations et des actions de sensibilisation de producteurs, et à faciliter l'accès au crédit pour les exploitants.

Cocoa Life (Mondelez)

Ce programme de renforcement des capacités des producteurs de cacao a été mise en place en 2012. Il vise à accompagner 200 000 producteurs d'ici 2020, et se focalise sur cinq thématiques : l'agriculture, la communauté, la jeunesse, le niveau de vie et l'environnement. Ces thèmes font l'objet de projets qui incluent la formation des agriculteurs à des pratiques plus durables, l'accès à l'éducation, la plantation d'arbres d'ombrage et la cartographie des fermes participant au programme. Le programme inclut également une approche *via* des paiements pour services environnementaux (PSE) : l'entreprise accompagne des communautés dans l'élaboration d'un plan de gestion à l'échelle du territoire ; elle suit l'évolution du couvert forestier dans la zone au moyen d'images satellites ; et si la communauté respecte ses engagements, elle reçoit une compensation financière. En 2019, Mondelez a publié un plan d'action reprenant la plupart des engagements de Cocoa Life auquel s'ajoute désormais un dispositif d'exclusion des fournisseurs impliqués dans la déforestation illégale.

Cocoa For Generation (Mars)

Rendu public en 2018, le programme Cocoa for Generation a pour objectif affiché d'atteindre 100 % d'approvisionnement responsable et traçable en cacao d'ici 2025. Il se décline en deux piliers : un programme à « court terme » intitulé *Today* (« aujourd'hui »), et un programme à plus long terme intitulé *Tomorrow* (« demain »). Le premier pilier comporte trois volets : protéger les enfants ; préserver les forêts ; améliorer les revenus des producteurs. De même, le second pilier s'articule autour de trois objectifs : améliorer la productivité ; diversifier les revenus ; renforcer les capacités des femmes et des communautés. Les différents projets du programme incluent l'accès à l'éducation, l'intensification de la production, la cartographie des fermes du programme, la formation des producteurs, l'accès au crédit et l'encouragement de l'agroforesterie.

Les EV des quatre compagnies étudiées sont relativement similaires (lutte contre le travail des enfants, soutien aux communautés de producteurs et programmes de lutte contre la déforestation) et l'on y retrouve les mêmes philosophies, en particulier la place centrale attribuée à la formation des agriculteurs et à l'augmentation de la productivité. Ces engagements ont également en commun d'être extrêmement peu

détaillés dans les documents publics accessibles. Le caractère durable ou responsable du cacao y est peu défini, et la plupart des indicateurs de progrès relèvent de l'échelle macroéconomique (nombre de producteurs au-dessus du seuil de pauvreté, nombre d'hectares replantés, niveau de productivité), mais les critères techniques et environnementaux qui permettraient de définir ce qu'est une production durable ne sont pas détaillés, au contraire de ce que proposent les cahiers des charges extrêmement précis des programmes de labélisation.

Si certains éléments des EV des quatre compagnies considérées présentent un intérêt certain, leur efficacité au sein d'une théorie générale d'amélioration de la durabilité de la filière semble limitée. Ces programmes prètent notamment à l'intensification de la production une capacité de transformation exagérément optimiste. Les études montrent pourtant que les bénéfices des techniques d'intensification agricole pour la biodiversité sont loin d'être démontrés. Dans le cas des commodités d'exportation, ils peuvent même se révéler défavorables en encourageant la déforestation en l'absence d'une gouvernance solide du foncier et des ressources naturelles (IPBES, 2019, chap 2, p. 117).

Au final, par leurs mesures de formation des agriculteurs, les entreprises ont développé des politiques de durabilité qui répondent à leurs propres attentes en termes de production et qui sont devenues de nouveaux instruments de contrôle renforçant la pression exercée sur les producteurs. Le risque existe que les compagnies se défaussent ainsi de leur propre responsabilité dans l'impact de la production sur les écosystèmes et le niveau de vie de leurs fournisseurs.

3. VERS UN NOUVEAU CYCLE DU CACAO ?

Globalement, l'ensemble des initiatives de durabilité étudiées pour la filière cacao/chocolat ont en commun de se focaliser essentiellement sur les modalités de production agricole au niveau de la parcelle d'origine. Si une telle approche peut sembler logique au premier abord, elle néglige la démonstration faite de longue date, notamment dans les travaux de François Ruf, de la dynamique générale des cycles du cacao et de son impact sur la déforestation et la dégradation des sols (Ruf, 1995).

Le développement du cacao a connu une évolution en cycles d'une trentaine d'années qui sont le résultat d'une interaction complexe entre cycles de prix, cycles de culture et épuisement de la « rente forêt ». À chaque cycle, de nouvelles régions de production émergent au détriment des précédentes parce qu'elles valorisent, sur un marché en forte tension, une « rente forêt » mise à profit pour obtenir des récoltes abondantes et rapides. Chaque émergence d'un nouveau bassin de production s'accompagne donc de vagues de déforestation. Or tout indique que, trente ans après le dernier boom du cacao à la fin des années 1980 (en Côte d'Ivoire et en Indonésie notamment), un nouveau cycle du cacao est en cours : forte volatilité des prix, baisse de la productivité dans les principales régions de production, incapacité des planteurs à investir dans le renouvellement des plantations.

Il apparaît nécessaire que l'ensemble des étapes de la chaîne de valeur, y compris la transformation et la production, adaptent leur modèle aux contraintes d'un cacao durable, c'est à dire d'un cacao mieux tracé et plus rémunérateur. Mais aussi que l'ensemble des acteurs de la filière se préoccupent de maintenir un niveau de demande supportable pour les écosystèmes actuels de production, afin d'éviter qu'un boom de production de cacao, dans de nouveaux bassins forestiers, comme en Afrique centrale par exemple, n'entraîne de nouvelles vagues de déforestation dans des écosystèmes sensibles.

BIBLIOGRAPHIE

BASIC (2016). La face cachée du chocolat. Consulté à l'adresse http://lebasic.com/wp-content/uploads/2016/06/Etude-Cacao-PFCE_Version-finale-FR_Mai-2016.pdf

IPBES (2019). Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES Secretariat, Bonn, Germany.

Kroeger, A., Bakhtary, H., Haupt, F., & Streck, C. (2017). Eliminating Deforestation from the Cocoa Supply Chain. World Bank, Washington, DC. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/26549> License: CC BY 3.0 IGO."

Lemeilleur, S., N'Dao, Y., & Ruf, F. (2015). "The productivity rationality behind a sustainable certification process: evidence from the Rainforest Alliance in the Ivorian cocoa sector". *International Journal of Sustainable Development*, 18(4), 310-328. <https://doi.org/10.1504/IJSD.2015.072661>

Ruf, F. (1995). Booms et crises du cacao, les vertiges de l'or brun. Paris: CIRAD-SAR, Ministère de la Coopération, Karthala.

Amiel, F., Laurans, Y. (2019). Pour un cacao sans déforestation : performance des labels et des actions d'entreprises. Iddri, *Décryptage* N°10/19.

Ce travail a bénéficié du soutien de l'Agence française de développement (AFD), ainsi que d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-10-LABX-01.

CONTACT

frederic.amiel@iddri.org

Institut du développement durable
et des relations internationales
41, rue du Four - 75006 Paris - France

WWW.IDDRI.ORG

[@IDDRI_THINKTANK](https://twitter.com/IDDRI_THINKTANK)